



TRIPLE COURONNE

de Course de Barils du Québec (2011) Inc.



RÈGLEMENTS 2011

La Triple Couronne s'adresse aux chevaux d'élevage québécois seulement, donc obligatoirement inscrits sur les enregistrements du cheval: STATE FOALED Québec. La Triple Couronne consiste à trois épreuves de course de barils (pour chevaux québécois) qui ont lieu lors de trois compétitions régulières.

FUTURITÉ	(chevaux de 4 ans et moins à leur première année de compétition)
MATURITÉ	(chevaux de 7 ans et moins)
GRAND PRIX	(chevaux de tous âges)

Règlements des épreuves :

Les règlements pour les épreuves de la Triple Couronne sont ceux de la Fédération équestre du Québec.

Le tracteur passe au 5 chevaux. Le cavalier prend un temps raisonnable pour effectuer son départ. Le cavalier peut avoir de l'aide dans la chute avant son départ si nécessaire.

Code d'éthique :

Tout cavalier ou propriétaire de chevaux qui manqueront de respect envers les organisateurs et/ou le secrétariat pourront être expulsés des épreuves de la Triple Couronne.

Papier d'enregistrement du cheval :

Le participant doit produire obligatoirement l'enregistrement original du cheval. Un propriétaire peut inscrire autant de chevaux qu'il le désire, mais un cavalier ne peut en présenter plus que trois.

Inscription :

Les inscriptions (Maturité, Grand Prix, 4D Suzuki et Barils Junior) se font le VENDREDI SOIR, et le samedi matin (de 7h à 8h) pour les retardataires. Aucune inscription ne sera faite le dimanche.

Aucun remboursement sous aucune considération. Aucune inscription ne peut être transférée. Dans le cas d'un changement de propriétaire, le cheval demeure éligible à la condition que le nouveau propriétaire se conforme aux règlements de la Triple Couronne.

Coggins test :

Le coggins test est obligatoire pour entrer sur le terrain des promoteurs.

Vérification des enregistrements :

Check-in obligatoire au secrétariat (papier d'enregistrement et cheval) et il y aura aussi marquage des chevaux inscrits.

Pourcentage retenu :

10% sera conservé par la Triple Couronne sur le total (bourse et inscriptions) compétitions régulières.

Répartition de l'argent :

50% pour chaque jour (ronde)

Nombre de positions payées :

8 positions payées soit ; 1) 26%, 2) 22%, 3) 14%, 4) 10%, 5) 9%, 6) 8%, 7) 6%, 8) 5%. (jusqu'à 39 chevaux)

10 positions payées soit ; 1) 24%, 2) 18%, 3) 14%, 4) 10%, 5) 8.5%, 6) 7%, 7) 6%, 8) 5%, 9) 4%, 10) 3.5%. (40 chevaux et plus)

Bonus 2D :

Futurité Bonus 2D (1 seconde) :	4 positions payées fixes :	1) 400\$ 2) 300\$ 3) 200\$ 4) 100\$
Maturité Bonus 2D (1 seconde) :	3 positions payées fixes :	1) 125\$ 2) 75\$ 3) 50 \$
Grand Prix Bonus 2D (1 seconde) :	3 positions payées fixes :	1) 250\$ 2) 150\$ 3) 100\$

A noter un ou des barils renversés = non éligible pour le Bonus 2D). Aussi prendre note que la taxe de 20% sera également déduite de la bourse fixe du Bonus 2D gagnée à tous les détenteurs de carte « Participant »

4D Suzuki :

Pour chevaux québécois seulement. L'épreuve se tiendra le dimanche après-midi. Un cheval aura le droit de participer qu'une seule fois, le cavalier tant qu'à lui peut présenter trois (3) chevaux. La bourse ajoutée pour le 4D Suzuki est de 3 000 \$ par compétition (1 go seulement). 10% sera conservé (bourse et inscriptions). Le différentiel de temps est 1D : Meilleur temps, 2D : 1 seconde, 3D : 1,5 seconde, 4D : 2 secondes. 5 positions seront payées dans chaque D. Les bourses seront réparties de la façon suivante : 32% dans le 1D, 28% dans le 2D, 23% dans le 3D et 17% dans le 4D. 1^{ère} position 38%, 2^e position 28%, 3^e position 18%, 4^e position 11% et la 5^e position 5% (et ce pour chaque D). Le tracteur passera au 10 chevaux. Le coût d'inscription est de 40 \$ pour les détenteurs de carte (éleveur, athlète, participant ou barils juniors) (aucune pénalité de 20% ne sera appliquée à cette épreuve), pour ceux qui ne possèdent aucune de ces cartes, le coût d'inscription sera de 80 \$.

Ordre de départ :

Tiré au sort par le secrétariat, le lendemain ordre inversé, si d'autres cavaliers s'ajoutent le dimanche, ils passeront à la fin. Il devra y avoir un minimum de 3 chevaux entre les départs d'un participant qui présente plusieurs montures.

Carte « Éleveur » « Athlète » « Participant »

Pour ceux qui n'ont pas de carte « Éleveur (600 \$) » et/ou « Athlète » **une carte « Participant » est obligatoire pour participer aux épreuves de la Triple Couronne au coût de 200 \$ pour l'année 2011. Il est également à noter qu'une taxe de 20% sera déduite de la bourse gagnée à tous les détenteurs de carte « Participant » incluant le Bonus 2D.** Il faut également être membre en règle de la Fédération équestre du Québec pour 2011.

28 mars 2011